



Commune de Bertaucourt-Epourdon

Elaboration du

Plan Local d'Urbanisme

Qu'est-ce-qu'un Plan Local d'Urbanisme (PLU)

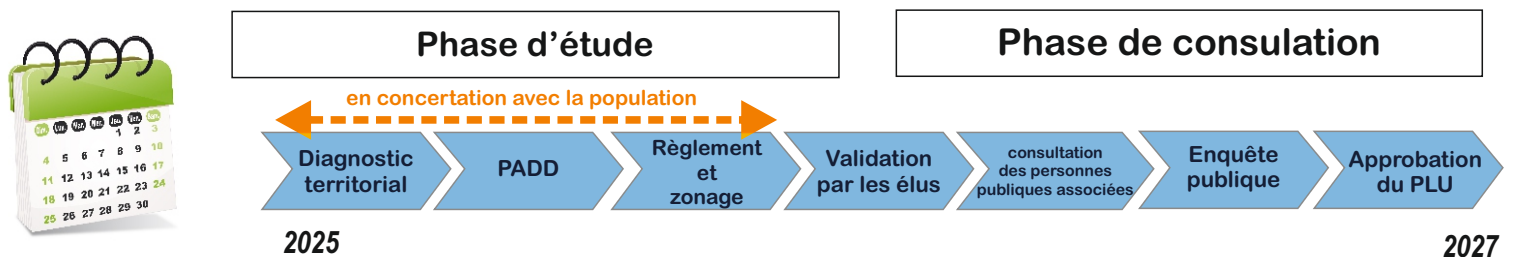
Le PLU est un document réglementaire qui fixe pour l'ensemble du territoire communal les grandes orientations en matière de développement et de protection ainsi que les règles applicables à tout projet d'aménagement ou de construction (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable...)

Pourquoi élaborer un PLU ?

La commune de Bertaucourt-Epourdon a décidé d'élaborer un PLU notamment pour :

- Définir de façon précise le droit des sols applicable à chaque terrain ;
- Intégrer l'ensemble des projets d'aménagement intéressant la commune : traitement des espaces publics, des paysages, de l'environnement, de l'urbanisme opérationnel ;
- Se doter pour la commune d'un document global prospectif et pour les citoyens d'un document compréhensible facilitant la concertation à laquelle il est systématiquement soumis.

Le calendrier prévisionnel



Tous concernés par le PLU

Le PLU est réalisé en concertation avec la population. Cette phase de concertation vous permet d'émettre un avis sur les objectifs poursuivis par la commune de Bertaucourt-Epourdon

Où et Comment

En consultant les documents mis à disposition des habitants au fur et à mesure de l'avancement des études :

en mairie aux jours et heures d'ouverture du public

sur le site internet : www.geogram.fr

(onglet concertation)

